

Conseil d'école
Vendredi 22 juin 2018

Présents :

Mme Maryline LEVEQUE, Adjointe au Maire de Mandres-les-Roses déléguée auprès du Conseil d'École
Mme Hélène CORDOEIRO, Responsable du service Enfance Jeunesse et Population de la ville de Mandres-les-Roses

M. Didier FABRE, Délégué Départemental de l'Education Nationale

Mmes Maud ANDRE, Véronique BARTEL, Djamila BEAUMER, Dorothée BRESSON, Valérie FERREIRA, Solveig LE GOFF, Carole POIRIER, Marine ROULLIER, Claire RUBI, Isabelle SCHNEIDER, Isabelle WAGNER, M. Eric FAIVRE et Yann MENGUY, représentants de parents d'élèves de la liste présentée par la FCPE

Mmes Elodie MARTINEZ, Harmonie BOURCIER, Marie-Noël WEISHAR, Nathalie POPHILLAT, Elodie DAUPIN, Claire DE BARROS, Stéphanie GUIMARD, Vanessa BENICHO, Emmanuelle FINK, Estelle KEDDAR, Céline BOELEN, Muriel PAUPARDIN, Sandrine DEHAYE, Anne-Claire MANGE, Brigitte DESROCHES, M. Bruno GAILHAC, enseignants

Excusés :

Mmes Magali BOUKHERS, Muriel TASTET, M. Thibault OULIE, enseignants

Mmes Marie FRANC, représentante de parents d'élèves FCPE

Président de séance : Bruno GAILHAC

Secrétaire de séance : Anne-Claire MANGE

Ordre du jour :

1. **Effectifs et structure envisagée pour la rentrée 2018**
2. **Bilan des actions du projet d'école**
3. **Listes de fournitures demandées aux familles**
4. **Coopérative**

1. EFFECTIFS ET STRUCTURE ENVISAGÉE POUR LA RENTRÉE 2018

335 élèves prévus pour la rentrée, avec 11 inscriptions et 4 radiations, ce qui correspond à une moyenne de 25,77 élèves par classe, sur la base de 13 classes. Des effectifs stables par rapport à la rentrée précédente. Le fonctionnement devrait donc être équivalent à celui de cette année.

Effectifs réels

	Passage	Elèves maintenus	Nouveaux inscrits	TOTAL
CP	65	1	2	68
CE1	55	0	5	60
CE2	75	0	1	76
CM1	62	0	1	63
CM2	66	0	2	68
		1	11	335

Moyenne par classe	25,77
--------------------	-------

65 élèves arriveront donc de la maternelle auxquels s'ajoutent 1 maintien en CP et deux inscriptions soit 68 CP. le fonctionnement sera donc équivalent à celui de cette année.

Deux structures envisagées, la différence se fera sur le nombre d'élèves en CP et CE1 (voir tableau).

CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
68	60	76	63	68	335
26					26
26					26
16	8				24
	26				26
	26				26
		26			26
		25			25
		25			25
			26		26
			26		26
			11	14	25
				27	27
				27	27
68	60	76	63	68	335

CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
68	60	76	63	68	335
25					25
25					25
18	6				24
	27				27
	27				27
		26			26
		25			25
		25			25
			26		26
			26		26
			11	14	25
				27	27
				27	27
68	60	76	63	68	335

Le choix a été fait d'avoir des effectifs équilibrés par classe. Il faut en effet envisager d'accueillir des élèves qui arriveraient au cours des vacances d'été et/ou de l'année.

Concernant les nominations, 5 sont encore attendues à ce jour. Deux postes de Maîtres Formateurs restent bloqués (Mme TOUZAIN et M. LE BRAS, affectés à d'autres missions conservent leur poste sur l'école), les deux postes de Maîtres Formateurs vacants n'ont pas été demandés.

2. BILAN DES ACTIONS DU PROJET D'ÉCOLE

Trois axes déclinés en 6 actions.

AXE N°1 : PERFORMANCE : ADAPTER L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉLÈVES

MODULE N° 1 : CONTINUITÉ DES APPRENTISSAGES EN ORTHOGRAPHE

Dans ce module, on été réalisées les actions suivantes :

- * Programmation et listes de mots par niveau
- * Document de présentation des différentes modalités de pratique de la dictée
- * Progression pour la mise en place du Code de Correction CHAMPION

- * Communication de ce travail au Collège Simone VEIL, pour favoriser la liaison école/collège

Prolongement 2018-2019 :

- * Mise en œuvre de la démarche et des outils

MODULE N°2 : ÉVALUATION DES ACQUIS PAR CONTRAT DE CONFIANCE

- * Les évaluations par contrat de confiance ne peuvent être mis en œuvre dans l'ensemble des disciplines. Par ailleurs, les modalités sont différentes d'un niveau de classe à un autre.
- * 9 classes sur 13 ont expérimenté, à des degrés différents, l'évaluation par contrat de confiance.
Les élèves arrivent beaucoup plus confiants aux évaluations. **Les Représentants de Parents confirment ce constat.**

Prolongement 2018-2019 :

- * Généralisation à l'ensemble des classes
- * Constitution d'une banque d'exemples par niveau et domaines d'apprentissage
- * Programmer un document bilan

AXE N°2 : DÉVELOPPER LA PARTICIPATION DES ÉLÈVES ET LEUR APPRENTISSAGE DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA LIBERTÉ

MODULE N°3 : LE CONSEIL D'ÉLÈVES

- * 7 classes sur 13 on mis en place des conseils d'élèves
- * Raisons de la non mise en place : fonctionnement un peu flou, temps à y consacrer, compliqué avec les plus jeunes (notamment au CP)
- * La fréquence (1 séance/semaine) et la durée (45 min.) sont trop coûteux en temps par rapport au programme d'EMC.

Prolongement 2018-2019 :

- * Généralisation à l'ensemble des classes en réfléchissant à comment le mettre en place en CP, notamment en s'appuyant sur les outils de « Graine de Paix »
- * Recenser et mettre à disposition les « outils du conseil »
- * Repenser la durée et la fréquence (30 min. tous les 15 jours) en alternant avec les autres dispositifs proposés dans le cadre du programme d'EMC (débat régulé, débat philo, dilemme moral...)

MODULE N°4 : RÉGULATION DES CONFLITS : LES MESSAGES CLAIRS

- * Dispositif à prolonger nécessitant de nombreuses reprises en classe avec des saynètes pour fixer le protocole et déterminer les situations qui nécessitent l'intervention d'un adulte et non un message clair.
- * Les élèves sont très souvent en difficulté de lexique pour exprimer leurs émotions

AXE N°3 : RENFORCER LA COOPÉRATION AVEC LES PARTENAIRES L'ÉCOLE

MODULE N°5 : PARTENARIATS CULTURELS, ARTISTIQUES, SPORTIFS AU SERVICE DES PARCOURS ÉDUCATIFS

Les partenariats ont été nombreux :

CULTUREL :

- * Grand Paris Sud Est Avenir (chorales : prévoir une date de bilan merci de me communiquer des dates)
- * Concerts de Poche
- * Cirque Franconi
- * Tous au bal Usep

SPORTIF :

- * USEP SPORT EN COULEUR un questionnaire bilan sera envoyé prochainement, merci de mettre en place un débat bilan dans chaque classe et demander ce que les élèves souhaiteraient voir au programme Usep, l'année. Au cours de ce débat définir un représentant qui viendra retransmettre les propos de la classe **MARDI 26 JUIN à 12h40**

CITOYENNETÉ

- * Association des Anciens Combattants (CM2 : échanges sur la 2^{de} Guerre Mondiale, déportation évoquée par un fils de déporté, visite du Musée de la Résistance de Champigny) Réalisation d'une exposition sur la 2^{de} Guerre Mondiale par les CM2 qui sera présentée sur la dernière semaine de classe du 2 au 6 juillet 2018.
- * USEP 94 : Citoyen pour la vie (Module Apprendre à Porter Secours à destination des CM1 et CM2)
- * Prévention Routière (permis vélo)

Prolongement :

Ces actions sont à prolonger. Une planification des rencontres Usep et des modules d'enseignement de l'EPS via ces rencontres est à envisager pour garantir un véritable parcours.

Le rôle des enfants devraient être renforcé au sein de l'association Usep (assemblée d'enfants pour construire des projets de rencontres sportives)

Devant la charge de travail du Commissariat de Boissy-Saint-Léger, il serait intéressant que le permis piéton destiné aux CE2 puisse se mettre en place avec la participation des Agents de Surveillance de la Voie Publique de la commune.

AXE N°3 BIS : PROMOUVOIR UNE ÉDUCATION PARTAGÉE AVEC LES PARENTS

MODULE N°6 : ORGANISATION DE TEMPS D'ÉCHANGES RÉGULIERS AVEC LES PARENTS

- * Réunions d'échanges autour des résultats scolaires à 2 reprises dans l'année
- * Soirées de valorisation des projets des classes
- * Mise en place de BENEYLU (Espace Numérique de Travail) à destination des élèves et des familles.

Les représentants de parents trouvent que le site n'est pas du tout ergonomique. Les informations ne sont pas facilement accessibles. A voir si un autre système est possible : Toutemonannée.com par exemple. Toutefois, le fait de voir des photos ou des vidéos est très apprécié.

Prolongements :

Les actions engagées sont à maintenir et à faire évoluer

Nous souhaitons Impliquer les parents au sein de l'association Usep. Des parents adhérents pourraient participer à des formations le mercredi après-midi pour aider à l'encadrement d'activités (mur d'escalade, escrime...) sur le temps scolaire ou extra-scolaire (championnat d'Europe de Handball, fin novembre, assemblées d'enfant et parents tout au long de l'année avec un rassemblement national en avril/mai 2019).

3. LISTES DE FOURNITURES 2018-2019

Peu de changements par rapport à l'an passé, quelques ajouts liés à des oublis.

Les listes seront distribuées aux élèves au cours de la semaine à venir. Elles seront disponibles également sur les sites de la municipalité, de Beneylu, ainsi que dans les panneaux d'affichage de l'école.

Les représentants de parents demandent que soit précisé le nombre de feutres fluo pour les classes de CM, et s'interrogent sur la présence d'un cahier de texte en CP, alors que dès le CE1 un agenda est demandé.

La manipulation d'un cahier de texte est plus aisée en termes de confort d'écriture (lignage, spirales pour écrire à plat) et favorise le repérage dans le temps.

4. COOPÉRATIVE

La comptabilité annuelle sera arrêtée au 31/08/2018. Le tableau de situation (ci-après) est présenté.

Cette année, la coopérative est déficitaire d'un peu plus de 2000 euros (un seul appel à dons car l'an passé avait été excédentaire). Cette somme a permis de financer des sorties, d'acheter :

- du matériel d'EPS (tapis de gymnastique, chasubles, coupelles, ballons de handball, vessies de Kinball)
- des gilets jaunes pour les sorties
- une enceinte amplifiée pour les chorales et la danse
- du petit matériel pour les activités artistiques et scientifiques en classe
- des livres de bibliothèque.

CHARGES		€uros	PRODUITS		€uros
607	Achats de produits pour cession	4 633,30 €	707	Ventes de produits pour cession	6 619,00 €
618	Charges des activités éducatives	4 603,78 €	708	Produits des activités éducatives	0,00 €
6281	Cotisations versées <u>à l'OCCE</u>	596,70 €	741	Subventions de l'Etat ou des collectivités locales	0,00 €
6282	Assurance(s) versée(s)	118,71 €	742	Subventions d'associations	0,00 €
65	Autres charges courantes	13,60 €	75	Autres produits courants	0,00 €
67	Charges exceptionnelles	587,00 €	756	Participations volontaires des familles	2 802,00 €
68	Achat de biens durables**	1 478,91 €	76	Produits financiers (mutualisation)	0,00 €
			77	Produits exceptionnels	587,00 €
	Total des charges	12 032,00 €		Total des produits	10 008,00 €
		+			+
	Excédent (1) (Produits - Charges)	0,00 €	OU	Déficit (2) (Charges - Produits)	2 024,00 €
		=			=
	(3)	12 032,00 €	<==== = ====>	(4)	12 032,00 €

Les représentants de parents sont désireux de savoir pourquoi une participation de 1 euro a été demandée lors de certaines sorties.

Cette somme a permis d'aider à financer les frais de transport à l'occasion de rencontres ou sorties USEP. L'USEP départementale remboursant une partie de ces frais uniquement aux associations, il fallait donc être en mesure de pouvoir régler la facture sans dépasser le fond de roulement de notre jeune association. En effet, sur les 6 euros d'adhésion, plus de 5 euros sont reversés à la Ligue de l'Enseignement du Val de Marne qui reverse une part inférieure à 1 euro à l'Usep 94.

Lors des sorties, il semble qu'il y ait eu des problèmes de cars (chaleur, panne de climatisation, erreur d'itinéraire...). Ces problèmes ont été signalés à la compagnie Nedroma, sur le bon de transport à compléter en fin de service.

Les représentants de parents s'inquiètent pour l'entrée en 6^e en raison du :

- manque d'informations transmises par le collège,
- absence de réunion programmée au cours de l'année,
- transmission tardive des avis d'affectation et des dossiers d'inscription.

La réunion d'information se déroulera en début d'année scolaire. Les élèves de CM2 se rendront en visite au collège le MARDI 3 JUILLET.

A 19h52, l'ordre du jour est écoulé et la séance est levée. Les membres du Conseil d'École sont invités à partager un verre de l'amitié offert par les Représentants de Parents.

Compte-rendu rédigé par Bruno GAILHAC, directeur de l'école à partir des notes prises par Anne-Claire MANGÉ



Le directeur de l'école

